

Recherche évaluative de l'initiative AIDES EXPOSÉ SOMMAIRE DES FAITS

Au Québec, il y a une volonté accrue de se centrer sur le bien-être des enfants, la mobilisation des parents et la concertation avec les partenaires institutionnels, intersectoriels et communautaires afin d'offrir des services et du soutien plus diversifiés. C'est dans ce contexte que l'initiative AIDES a été implantée et évaluée entre le 1 août 2007 et le 30 juin 2011.

AIDES est innovation sociale qui a pour mission de favoriser et de soutenir les démarches de collaboration entre les parents, les intervenants impliqués auprès de l'enfant et sa famille et l'ensemble des réseaux (ex. services de protection, services de santé et sociaux, services spécialisés, écoles, centres de la Petite Enfance (CPE), sécurité publique, organismes communautaires) qui œuvrent auprès d'enfants âgés de 9 ans et moins exposés à de multiples facteurs de risque qu'ils soient signalés ou non à la Direction de la protection de la Jeunesse. AIDES propose des moyens concrets, durable et complémentaire aux pratiques en cours dans les centres de la santé et des services sociaux (CSSS) et les centres jeunesse (CJ) à l'endroit des enfants et ce, afin d'améliorer le développement des enfants et leur sécurité.

Concrètement, les processus qu'AIDES cherche à mettre en œuvre sont les suivants :

- L'intervenant réalise avec le parent et les partenaires une analyse centrée sur l'ensemble des besoins de développement des enfants à l'aide du cadre d'analyse écosystémique préconisé (voir la figure à la page suivante);
- L'intervenant et le parent complètent un CABE (Cahier d'analyse des besoins de l'enfant) en fonction de l'âge de l'enfant;
- L'intervenant utilise une approche participative avec le parent à toutes les étapes de l'intervention;
- L'intervenant implique les partenaires dans le dossier de l'enfant et met en place un plan d'action (PI, PSI etc) pour l'enfant et sa famille pour la famille;

En concertation avec les milieux de la pratique impliqués dans le projet AIDES, des rencontres d'intéressement, des formations, des rencontres de co-développement et des rencontres individuelles se sont déroulés tout au long du déroulement du projet.

Ces activités ont favorisé une intégration homogène des moyens promus auprès des intervenants mais aussi auprès des gestionnaires et du personnel au soutien clinique. L'implantation de l'initiative AIDES a rejoint 99 enfants et ses figures parentales et 55

intervenants sur 4 territoires de centres de la santé et des services sociaux (CSSS) dans la région de Montréal et de la Mauricie et du Centre du Québec.

RECHERCHE ÉVALUATIVE DE L'INITIATIVE AIDES

Le projet de recherche a poursuivi deux objectifs: 1) évaluer l'implantation de l'initiative AIDES et 2) évaluer ses effets sur les enfants et leurs figures parentales. Un échantillon de 184 enfants comprenant le groupe expérimental (n=99) et un groupe témoin (n=85) est constitué. Le recrutement des participants s'est effectué dans huit territoires de CSSS et 2 CJ¹ de la région de Montréal et de la Mauricie et du Centre du Québec.

Le volet <u>évaluation d'implantation</u> s'effectue à l'aide d'une approche inductive et d'un devis qualitatif. Il s'intéresse à la conformité entre l'implantation prévue et réalisée et son appréciation par les intervenants et les autres acteurs impliqués (perceptions des participants des moyens promus par AIDES, conditions de pratique,). Le <u>volet évaluation d'effet</u> procède par une approche hypothético-déductive et un devis quantitatif de type quasi-expérimental. Les hypothèses réfèrent aux : <u>effets différentiels proximaux</u> (amélioration de la qualité de la collaboration, des pratiques d'aide et du contrôle des parents sur les décisions) ; <u>effets intermédiaires</u> (amélioration de l'adaptation et de l'exercice du rôle parental ainsi que de l'environnement familial) ; <u>effets ultimes</u> (développement émotionnel et comportemental, cognitif et langagier, victimisation). Pour les besoins de l'analyse des effets de l'initiative, nous avons créé un sous-groupe AIDES + qui a été soumis à ce qui se rapproche le plus de ce qui était prévu au départ. Au terme de cette sélection, 44 dossiers d'enfants ont été retenus.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

En premier lieu, soulignons que nous avons rejoint la population de familles que nous visions. Le portrait qui se dégage des deux groupes lors du pré-test met en évidence la complexité des besoins des familles qui ont participé à notre étude.

Évaluation de l'implantation

Le point de vue des parents sur les pratiques professionnelles

L'examen des pratiques professionnelles favorables expérimentées dans les deux groupes, permet de constater que plusieurs sont cohérentes avec certains principes d'action propres à une approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des parents. Bien que les pratiques professionnelles soient comparables chez les deux groupes, les processus implantés par AIDES renforcent certaines pratiques professionnelles, particulièrement favorables au développement du pouvoir d'agir des parents. Premièrement, le recours à l'outil favorise l'adoption d'une vision positive du parent par l'intervenant et d'une posture de non-expert du fait que celui-ci : 1) permet de se centrer sur les forces, 2) crée une opportunité de mobilisation, de dialogue et

¹ Centre jeunesse

d'écoute, 3) offre l'occasion d'apprendre ensemble. Deuxièmement, recourir à un « intermédiaire » entre le parent et l'intervenant: 1) procure des informations objectives et dépersonnalisées, 2) diminue le rapport asymétrique et la confrontation, 3) a des effets conscientisant. En retour, la prise de conscience autonome favorise chez les parents un mouvement de remise en question qui soutient leur volonté d'agir en vue du changement.

Le point de vue des intervenants et des gestionnaires sur les conditions de pratiques

Le point de vue d'intervenants et de gestionnaires sur les conditions de pratique ayant facilité ou entravé l'implantation de l'initiative AIDES et se déclinent selon les trois catégories.

- 1- Soutien à l'implantation : Qualité des activités de formation et de codéveloppement offertes aux intervenants (intensité, durée, homogénéité des participants, etc.) et participation des intervenants; Pertinence des documents de soutien à la pratique produits et leur utilisation par les intervenants; Qualité du lien entre promoteurs et milieux (partage des buts, intensité, etc.)
- 2- Caractéristiques organisationnelles : Cohérence des processus AIDES avec les orientations ministérielles ; Qualité de la collaboration interétablissement ; Réceptivité à la recherche et à l'innovation touchant les pratiques dans les milieux ; Appropriation du cadre de référence par la hiérarchie organisationnelle ; Qualité du soutien interne.
- 3- Caractéristiques personnelles ou professionnelles : l'intérêt personnel pour AIDES, la compatibilité avec la philosophie d'intervention antérieure, un effet boule de neige.

Évaluation des effets

Les résultats que nous présentons se centrent essentiellement sur la différence pré/post-tests entre les groupes AIDES+ (n= 44) et témoin (n=).

Les effets proximaux : Les résultats montrent que les différences de moyennes entre AIDES + et le groupe témoin ne sont pas significatives pour les trois questionnaires qui évaluent la perception des parents à propos des pratiques professionnelles.

Les effets intermédiaires: Les résultats montrent que les différences de moyennes entre AIDES + et le groupe témoin sont significatives au seuil de $p \le 0.10$ pour la mesure soutien familial informel (ISF) et de l'environnement familial (HOME).

Les effets ultimes: Au pré-test, les enfants et leurs figures parentales du groupe AIDES+ présentaient un profil de risque plus élevé. Cependant au terme de l'implantation, les résultats n'indiquent aucune différence entre les 2 groupes. Cela peut indiquer une tendance à une amélioration plus grande de leur situation du groupe AIDES+ comparativement au groupe Témoin.

CONCLUSION

L'évaluation de différents programmes de même que les méta-analyses les plus récentes constatent le faible taux de réussite des programmes auprès des familles à risque ou maltraitantes. Même si les programmes les plus prometteurs sont ceux qui possèdent les mêmes principes d'action promus par AIDES, les défis d'implantation sont grands lorsque l'on souhaite mettre en œuvre une approche écosystémique centrée sur 1) une vision commune des besoins; 2) la participation des jeunes et de leur famille 3) la mobilisation de partenaires pour offrir des services et du soutien multidimensionnels et multi stratégiques. Nous pouvons cependant conclure que dans le cadre de l'implantation de AIDES un virage a été amorcé, des apprentissages réalisés et des acquis solides pour poursuivre les changements de pratiques souhaités.

Nous croyons important d'installer les conditions qui vont favoriser des pratiques axées sur la réponse aux besoins des enfants ainsi qu'une offre de soutien plus intégrée, moins linéaire et hiérarchique, qui mobilisent les forces des familles, mais aussi de l'ensemble des réseaux d'aide disponibles.

LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS

Les résultats de l'évaluation d'implantation et des effets de cette innovation ont inspiré un certain nombre de recommandations pour une seconde phase de AIDES.

Aux intervenants et gestionnaires

- Initiative AIDES est pertinente, fait sens et est structurante;
- Déploiement de l'initiative AIDES doit atteindre l'équilibre entre les adaptations locales, propres à chaque site, et une approche prescriptive;
- Nouvelle phase de l'initiative AIDES et son évaluation devra prévoir que certaines conditions de réussite soient implantées;
- Milieux de pratique devraient être les promoteurs et les responsables de l'implantation de l'initiative AIDES.

Aux décideurs

- Adopter de grands objectifs sociaux, transversaux aux mandats institutionnels;
- Développer des indicateurs sociaux qui structureront l'ensemble des politiques et programmes destinés aux enfants et leurs familles.

Aux chercheurs

- L'évaluation des effets d'une innovation sociale comme AIDES ne doit être réalisée qu'une fois son implantation bien établie, stable et conforme à ce qui était prévu;
- Les évaluations d'innovations sociales doivent porter à la fois sur leur implantation et leurs effets; elles bénéficient en outre de devis évaluatifs mixtes, qui combinent les approches qualitative et quantitative.

RAPPORT INTEGRAL

Chamberland, C., Lessard, D., Lacharité, C., Dufour, S., Lemay, L., Clément, M-E., . . . Paré, C. (2012). Recherche évaluative de l'initiative AIDES: Rapport final présenté à la Stratégie nationale de prévention du crime du gouvernement du Canada (SNCP), en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec (pp. 331). Montréal, Canada: Université de Montréal.

http://www.initiativeaides.ca/fr/pubcomm